

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 13 Avril 2018

L'an deux mille dix-huit le 13 Avril, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - - RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERES Sylvie,

Absents excusés CHATEAUREYNAUD Cécile - DOMINGIE Noël - MALBY Sybille -

Absent : HO THAM KOUIE Sandra --

Convocation du 05/04/2018

Nombre de conseillers en exercice : 10 - Nombre de présents:-06-

Nombre de votants 06

OBJET: Tarif eau et électricité – Local épicerie -

Mr le Maire rappelle que par délibération n°7/2018 le conseil municipal a autorisé le déménagement de l'épicerie au premier étage du pavillon central.

Il convient de mettre en place les modalités concernant le remboursement de l'eau et de l'électricité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Fixe le montant du remboursement concernant l'eau:**
Tarification au m3 consommé TTC soit 1.74 €
- **Fixe le montant du remboursement concernant l'électricité:**
Tarification au kwh consommé TTC soit 0.19346 €

Autorisation le Maire à émettre les titres correspondants aux consommations.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 23/04/2018

Le Maire

Bruno DESMAISON


